



CAHIER DES CHARGES

 [Guide d'utilisation](#)

1. Actualisation

Etabli le : 29.07.13

Par : Directeur EDM

Remplace la version du : NOUVEAU

Motif d'actualisation : Mise au concours

2. Identification du poste

Département : INTERIEUR

Service : pénitentiaire

Entité (division, secteur, établissement, office...) : EDM Aux Léchaies

N° de poste :

Intitulé du poste dans l'entité : Responsable socio-éducatif

N° emploi-type : 14414

Libellé : Responsable de secteur social

Chaîne : 203

Niveau : 12

3. Mission générale du poste (description succincte)

1. Gestion et supervision des activités du secteur socio-éducatif
2. Gestion des ressources humaines du secteur socio-éducatif
3. Collaboration avec les intervenant-e-s internes et externes
4. Prise en charge des personnes mineures détenues
5. Travail de direction

4. Conduite : ETP directement subordonné-s

Cf. Organigramme

Non

Oui : éducateurs et éducatrices

5. Mode de remplacement prévu, en cas d'absence du titulaire

Non

Oui : Autre responsable de secteur ou directeur

6. Missions et responsabilités	
1. Gestion et supervision des activités du secteur socio-éducatif	30%
Superviser toutes les pratiques professionnelles du secteur socio-éducatif, en conformité avec le droit pénal des mineurs, les recommandations européennes et les règles du concordat en matière de détention des mineurs, les règlements et directives du SPEN, les directives et les consignes du directeur	
Veiller à l'application du concept socio-éducatif institutionnel, tout en apportant aux équipes éducatives des ressources théoriques et pratiques utiles à la prise en charge quotidienne des personnes mineures détenues	
Développer et assurer la mise en place de nouveaux projets socio-éducatifs, notamment dans la dynamique évolutive du concept institutionnel de prise en charge	
Organiser et animer les colloques d'équipes éducatives et les synthèses du secteur socio-éducatif	
Elaborer et assurer le suivi du budget annuel du secteur socio-éducatif et superviser la gestion de la rémunération des détenus par les éducateurs-trices de référence	
2. Gestion des ressources humaines du secteur socio-éducatif	10%
Planifier et gérer les horaires des équipes éducatives	
Participer avec le directeur à la sélection et au recrutement des collaborateurs/trices du secteur socio-éducatif	
Organiser le contenu de la formation permanente des collaborateurs/trices du secteur socio-éducatif, en collaboration avec le directeur de l'établissement	
Organiser et superviser la formation pratique des stagiaires HES ou des collaborateurs/trices de l'établissement effectuant une formation en cours d'emploi dans le domaine des sciences humaines	
Assurer la promotion et la supervision de la formation continue des collaborateurs-trices du secteur socio-éducatif	
Participer activement aux observations, aux évaluations et aux décisions qui doivent être prises par le directeur au sujet des collaborateurs-trices subordonné-e-s	
3. Collaboration avec les intervenant-e-s interne et externes	10%
Collaborer avec les autres responsables de secteur dans l'organisation et la coordination des différentes activités de l'institution, y compris celles qui sont liées à la gestion des risques, tout en respectant les différences des paradigmes professionnels	
Représenter la direction dans les colloques ou les séances impliquant le domaine socio-éducatif	
Etablir et maintenir des liens avec le réseau des institutions spécialisées pour mineurs, des institutions sociales ou partenaires du SPEN liées aux besoins socio-éducatifs des mineurs détenus	
Sur délégation de la direction, assurer les liens avec les autorités de placements dans ce qui relève de l'activité du secteur socio-éducatif	
Contribuer à la promotion d'une vision interdisciplinaire dans la collaboration avec les partenaires de l'institution	
4. Prise en charges des personnes mineures détenues	30%
Coordonner l'ensemble de la prise en charge socio-éducative individualisée	
Rechercher et proposer des structures socio-éducatives extérieures adaptées aux diverses problématiques des personnes mineures détenues dans le cadre d'un projet de socialisation ou de resocialisation	
Gérer les affectations des personnes mineures détenues dans les différentes unités éducatives	
Rencontrer les mineurs dans le cadre d'enquêtes disciplinaires, de bilans ou d'entretiens spécifiques	
Superviser l'établissement des rémunérations sur le plan socio-éducatif	

Soutenir le personnel du secteur dans la gestion des conflits ou des difficultés, notamment par le biais de la médiation

Accompagner les réflexions des équipes pour déterminer de nouvelles stratégies de prise en charge proposées ensuite à la direction

5. Travail de direction

20%

Assumer des tâches spécifiques déléguées par le directeur, notamment dans l'évaluation des demandes d'admissions, dans la gestion des places de détention, dans l'encadrement des équipes de prise en charge, dans l'évaluation des situations individuelles des détenus, dans la construction des rapports de détention ou des préavis de libération conditionnelle

Travailler en étroite collaboration avec le directeur dans certaines tâches liées aux exigences fixées par l'OFJ, notamment la rédaction de rapports, de concepts de prise en charge socio-éducative, de règlements de maison

Gérer le recrutement des stagiaires HES-SO et ES

Gérer les données statistiques concernant la typologie des mineurs détenus et des régimes de détention

Collaborer avec le directeur dans la définition de la ligne socio-éducative de l'institution, sa conceptualisation et son actualisation

Participer à la gestion du fonctionnement global de l'institution avec l'équipe de direction

A la demande de la direction du Service ou de l'établissement, participer à des projets ou des missions particulières

Représenter l'établissement sur délégation du directeur, lors de visites ou de séances de travail, avec toute personne qui de près ou de loin est en relation avec l'administration pénitentiaire

Participer au développement d'une image positive et constructive de l'établissement, notamment auprès de la population environnante

7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées au titulaire

Remplacement du directeur de l'établissement, hormis pour les tâches relevant exclusivement d'un directeur d'établissement pénitentiaire vaudois.

8. Exigences requises

8.1. Formation de base

Titre

Diplôme d'éducateur-trice spécialisé-e (HES) ou Bachelor en Pédagogie curative et spécialisée ou titre universitaire reconnu par l'OfJ

Exigé
 Souhaité

8.2. Formation complémentaire

Titre

Praticien-ne formateur HES accomplie ou envisagée dans les 2 ans

Exigé
 Souhaité

8.3. Expérience professionnelle

Domaine

Nbre d'années

Pratique socio-éducative avec des mineurs, y compris en internat

7 ans

Pratique de cadre dans un secteur d'activité utile à la fonction

3 ans

8.4. Connaissances et capacités particulières

Domaine

Capacité à gérer des situations stressantes, des attitudes oppositionnelles, le conflit, la violence verbale ou physique

Exigé
 Souhaité

Aptitude à la communication, à la négociation, à la gestion d'équipes et des ressources humaines, à l'exercice du leadership

Exigé
 Souhaité

Sens de l'organisation, capacité de planification, d'analyse et de synthèse

Exigé
 Souhaité

Connaissances d'une ou plusieurs langues étrangères

Exigé
 Souhaité

Capacité à conceptualiser et à travailler en démarche projet

Exigé
 Souhaité

Connaissances informatiques

Exigé
 Souhaité

Permis de conduire et véhicule à disposition

Exigé
 Souhaité

9. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

Participer à des services de piquet de direction pour l'établissement

Obligation d'utiliser son véhicule privé à des fins professionnelles (versement de l'indemnité annuelle de 800 francs).

Maintenir les compétences essentielles et utiles à la fonction ou au domaine d'activité tant sur le plan de la profession spécifique que dans le contexte pénitentiaire. Se perfectionner afin de suivre l'évolution de son secteur d'activité, du domaine professionnel, du contexte sociétal concerné.

Casier judiciaire vierge, exempt de poursuites et d'actes de défaut de bien.

10. Signatures

L'autorité d'engagement.

Date :

Nom et prénom :

Signature :

Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges.

Date :

Nom et prénom :

Signature :